

Société d'Aménagement de la Plagne (SAP)

Projet de remplacement de TK du Biquet par le TK du Baby *La Plagne-Tarentaise (73)*

Dossier d'examen au cas par cas Annexes au formulaire CERFA n° 14734*04

Annexe obligatoire n°2 : Plan de situation au 1/25 000^{ème}

Annexe obligatoire n°3 : Photographies de la zone d'étude

Annexe obligatoire n°4 : Plans du projet

Annexe obligatoire n°5 : Plan des abords du projet

Annexe obligatoire n°6 : Localisation et effets du projet sur les sites Natura 2000

Annexe complémentaire n°1 : Incidences du projet sur les ressources naturelles

Annexe complémentaire n°2 : Incidences du projet sur la biodiversité

Annexe complémentaire n°3 : Incidences du projet sur le paysage

Annexe complémentaire n°4 : Synthèse des incidences et détail des mesures ERC

Annexe complémentaire n°5 : Analyse des effets cumulés du projet sur l'environnement

27 janvier 2026

Réf. : 2025301



Karum

ACTIONS NATURE

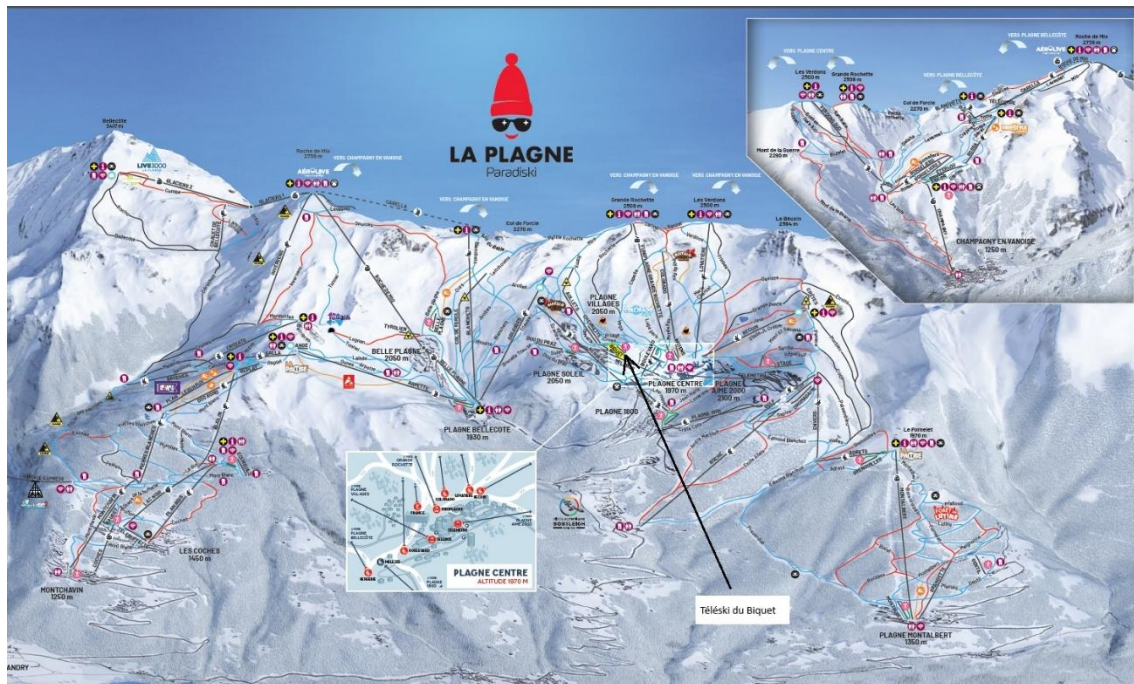


Figure 1 : Plan des pistes du domaine skiable de la Plagne localisant le Télési du Biquet à remplacer. Source : www.la-plagne.com, annoté Karum



Figure 2 : Plan du front de neige de Plagne Villages localisant la zone d'étude et le Télési du Biquet. Source : www.la-plagne.com, annotation Karum

NATURE, DEROULEMENT ET ORGANISATION DES TRAVAUX

Description du projet :

La Société d'Aménagement de La Plagne (SAP) souhaite remplacer le TK du Biquet par le TK du Baby récupéré lors de la refonte du front de neige de Plagne Centre. Le télési sera remplacé entièrement en lieu et place.

Le télési sera composé de :

- Une gare de départ (G1)
- 2 pylônes (P1 et P2)
- Une gare d'arrivée (G2)

Le téléski concerne une longueur horizontale de 91,5 m, un dénivelé de 10,6 m et une largeur de voie de 6 m.

Chantier : accès, installations, Engins, circulation

Les préconisations émises par les différents bureaux d'étude seront bien prises en compte pour le déroulement du chantier.

La zone du projet est entrecoupée d'une route bitumée et de plusieurs pistes carrossables. Celles-ci seront utilisées en priorité pour l'accès des engins au chantier, et notamment pour :

- L'accès à la gare d'arrivée (G2)
- L'accès au pylône 1 (P1) s'effectuera depuis la route bitumée
- L'accès au pylône 2 (P2)
- L'accès G1 par une piste déjà utilisée pour accéder à la G1 actuelle



Légende

ZONES D'ETUDE :

 Zone d'étude 2025

 Zone d'étude complémentaire à réaliser en 2026

ACCES ET STOCKAGE :

Route départementale

Piste 4x4

Route bitumée à 1 voie

Zones de stockage



Échelle : 1:1 000

0 20 m

Conception: KARUM n°2025301 / E.Pouchot
Données fonds de carte issues de BD ORTHO®
Source de données : SAP (2025), IGN (2022), KARUM (2025)
Date : 20/01/2026

Zone de stockage

Le stationnement des engins et matériaux se fera sur le parking du front de neige et sur l'aire de retournement de la dameuse à proximité de la G2. Ces zones sont situées dans une zone AEP.

Les zones de stockage des engins et matériaux de chantier seront balisées par le maître d'ouvrage et les entreprises afin d'éviter un étalement de cette zone. Cette zone se situe à proximité directe des zones de travaux et des chemins d'accès.

Déblais- remblais

Le ratio déblais-remblais n'est pas équilibré et le projet nécessitera un apport de 444 m³ de matériaux. Ceux-ci proviendront de chantiers locaux.

Afin d'éviter toute introduction de graines d'Espèces Exotiques Envahissantes à la zone d'étude, une vérification de l'absence d'Espèces exotiques envahissantes sur les lieux de provenance des remblais sera effectuée au préalable. Aucun remblai provenant d'un site où la présence d'Espèces Exotiques Envahissantes est avérée ne sera utilisé.

Plate-forme Nom	Volumes		Surfaces				Hauteurs	
	Total des déblais	Total des remblais	Totale 2D en déblai	Totale 2D en remblai	Totale 3D en déblai	Totale 3D en remblai	Maximale en déblai	Maximale en remblai
G1 remblais	0,000	90,633	0,000	92,734	0,000	97,777	0,000	2,000
G2 remblais bute d'arrivée	0,000	173,702	0,000	179,942	0,000	190,633	0,000	2,014
G2 remblais raccord plateforme 1 et 2	0,000	58,480	0,000	77,475	0,000	80,186	0,000	2,014
G2 remblais réception et voirie	0,000	95,323	0,001	272,792	0,001	274,673	0,002	1,069
P1 remblais	0,000	12,407	0,000	20,827	0,000	21,366	0,000	1,340
P2 remblais	0,000	13,671	0,000	18,663	0,000	19,464	0,000	1,395
Total général	0,000	444,217	0,001	662,432	0,001	684,099		